

DEXIA SA
Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles (Belgique)
Numéro d'entreprise : 0458.548.296
RPM Bruxelles

(la « Société »)

**FORMULAIRE DE VOTE OU DE PROCURATION POUR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 24 MAI 2023**

Le présent formulaire de vote ou de procuration, dûment complété et signé doit être retourné à la Société au plus tard le jeudi 18 mai 2023, **par e-mail à shareholder@dexia.com** (un scan ou une photo suffit). Si aucune communication électronique ne peut être effectuée, le formulaire dûment complété et signé peut être envoyé au siège de Dexia sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique, à l'attention de Nicolas Dupont, secrétaire général de la Société. Pour être pris en compte, le formulaire doit être reçu par la Société au plus tard le 18 mai 2023, à 16h00. Etant donné que le 18 mai 2023 est un jour férié, nous invitons les actionnaires à retourner leur formulaire à Dexia **pour le 17 mai 2023 à 16h00 au plus tard**.

VEUILLEZ INDIQUER LE CHOIX DE VOTE OU D'ABSTENTION POUR CHAQUE PROPOSITION DE DÉCISION. Dans le cas d'un vote par procuration, le mandataire ne peut voter que si vous donnez des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour.

Les formulaires de vote/procuration qui parviennent en retard (soit après le 18 mai 2023 à 16h00) ou qui ne répondent pas aux formalités requises seront refusés.

Le/la soussigné(e) :

*Nom et prénom / Dénomination
de la personne morale :* _____

(compléter uniquement si la soussignée est une personne morale) représentée par :

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

(compléter uniquement si la soussignée est une personne morale) ayant le numéro d'entreprise suivant :

Numéro d'entreprise : _____

domicilié(e) / dont le siège est établi à :

Rue, numéro : _____

Code postale : _____

Ville : _____

Pays : _____

détenteur de _____ actions nominatives de la Société,

COCHEZ LA CASE SOUHAITÉE (choix entre OPTION 1 ou OPTION 2)¹ :

OPTION 1 (vote à distance) :

- souhaite exercer tous les votes attachés à ces actions comme indiqué ci-dessous, lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 24 mai 2023, à 14h30, au siège de la Société sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique.

Veillez indiquer le choix de vote ou d'abstention pour chaque proposition de décision mentionnée à la page suivante.

ou

OPTION 2a (procuration au secrétaire général de la Société) :

- désigne par la présente Nicolas Dupont, secrétaire général de la Société comme mandataire, avec droit de subdélégation, pour représenter le/la soussigné(e) à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 24 mai 2023, à 14h30, au siège de la Société sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique et pour exercer tous les votes attachés aux actions susmentionnées au nom et pour le compte du/de la soussigné(e) conformément aux présentes instructions de vote spécifiques, pour signer tous les procès-verbaux et autres documents et, en général, pour accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de cette procuration.

Veillez indiquer le choix de vote ou d'abstention pour chaque proposition de décision mentionnée à la page suivante. Le mandataire ne peut voter que si vous donnez des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour.

ou

OPTION 2b (procuration à un autre mandataire) :

- désigne par la présente comme mandataire :

Nom et prénom :

Domicilié à

pour représenter le/la soussigné(e) à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 24 mai 2023, à 14h30, au siège de la Société sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique et pour exercer tous les votes attachés aux actions susmentionnées au nom et pour le compte du/de la soussigné(e) conformément aux présentes instructions de vote spécifiques, pour signer tous les procès-verbaux et autres documents et, en général, pour accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de cette procuration.

Veillez indiquer le choix de vote ou d'abstention pour chaque proposition de décision mentionnée à la page suivante. Le mandataire ne peut voter que si vous donnez des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour.

¹ A défaut de choix, le vote est présumé être un vote à distance (OPTION 1).

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DU 24 MAI 2023 ET PROPOSITIONS DE DÉCISION :

Veillez indiquer le choix de vote ou d'abstention pour chaque proposition de décision mentionnée ci-dessous. Si, à la page précédente, vous avez choisi le vote par procuration, veuillez noter que le mandataire ne peut voter que si vous donnez des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour.

I. Communication du rapport de gestion du conseil d'administration, des rapports des commissaires et des comptes annuels statutaires et consolidés relatifs à l'exercice 2022

Ce point ne requiert pas de décision de l'assemblée générale.

II. Résolutions

1. Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Proposition d'approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

2. Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat.

La Société clôture l'exercice 2022 avec une perte de EUR 38.962.895 en comparaison avec une perte de EUR 9.325.610 lors de la clôture de l'exercice 2021.

La perte reportée de l'exercice précédent s'élevait à EUR 2.012.931.461. En 2022, la perte reportée a été apurée par prélèvement sur la prime d'émission, à concurrence de EUR 1.900.000.000, par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 18 mai 2022. Il en résulte que le résultat total à affecter est de EUR 151.894.356. Il est proposé d'affecter cette perte en perte reportée.

Après affectation, les réserves seront constituées de :

- Réserve légale : EUR 50.000.000
- Réserves disponibles : EUR 272.880.172
- Perte reportée : EUR 151.894.356

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

3. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2022

Proposition de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

4. Décharge aux commissaires pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2022

Proposition de donner décharge aux commissaires pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

5. Renouvellement du mandat d'administrateur de Tamar Joulia-Paris

Proposition de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de **Tamar Joulia-Paris** pour un nouveau mandat d'administrateur de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2027.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
------	--	--------	--	------------	--

6. Renouvellement du mandat d'administrateur de Giovanni Albanese Guidi

Proposition de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur de **Giovanni Albanese Guidi** pour un nouveau mandat d'administrateur de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2027.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
------	--	--------	--	------------	--

7. Nomination définitive pour un mandat d'administrateur d'Anne Blondy-Touret

Proposition de procéder à la nomination définitive, pour un nouveau mandat d'administrateur de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027, d'**Anne Blondy-Touret** nommée provisoirement par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26 janvier 2023, avec effet immédiat, en remplacement de Marie-Anne Barbat-Layani, démissionnaire.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
------	--	--------	--	------------	--

8. Nomination définitive pour un mandat d'administrateur de Ludovic Planté

Proposition de procéder à la nomination définitive, pour un nouveau mandat d'administrateur de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2027, de **Ludovic Planté** nommé provisoirement par le conseil d'administration lors de sa réunion du 10 mars 2023, avec effet immédiat, en remplacement de Claire Vernet-Garnier, démissionnaire.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
------	--	--------	--	------------	--

9. Renouvellement du mandat du collège des commissaires

Proposition de procéder au renouvellement du mandat de commissaire de :

- Mazars Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d'entreprises BV / SRL, ayant son siège à Avenue du Boulevard 21, boîte 8 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0428.837.889 et enregistrée auprès de l'Institut des réviseurs d'entreprises sous le numéro B00021, représentée par son représentant permanent Monsieur Kurt Marichal, réviseur d'entreprises enregistré auprès de l'Institut des réviseurs d'entreprises sous le numéro A02197 ; et
- Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'entreprises BV / SRL, ayant son siège à Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J à 1930 Zaventem, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0429.053.863 et enregistrée auprès de l'Institut des réviseurs d'entreprises sous le numéro B00025, représentée par son représentant permanent Monsieur Franky Wevers, réviseur d'entreprises enregistré auprès de l'Institut des réviseurs d'entreprises sous le numéro A02355,

qui forment ensemble le collège des commissaires de la Société.

Leur mandat aura une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2026.

Les émoluments du collège des commissaires sont fixés, pour toute la durée de son mandat, à EUR 387.000 par an (hors TVA). Ces émoluments peuvent être modifiés par consentement des parties.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
------	--	--------	--	------------	--

10. Attribution de pouvoirs

Proposition de donner procuration à Nicolas Dupont (secrétaire général de la Société), Charlotte Schaumans (juriste de la Société), Elodie Camberlin (juriste de la Société) et à Ad Ministerie BV, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0474.966.438, représentée par Adriaan De Leeuw, chacun agissant seul et avec pouvoir de substitution, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions présentes en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions présentes aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire peut, au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

POUR		CONTRE		ABSTENTION	
-------------	--	---------------	--	-------------------	--

- _____
- i. Les formulaires de vote n'indiquant ni choix de vote ni abstention sont nuls (pour les points en question). Si une proposition de décision devait être amendée en cours d'assemblée, le vote exprimé au moyen de ce formulaire de vote ne sera pas pris en compte.
 - ii. Ce formulaire de vote est valable pour les assemblées successives avec le même ordre du jour. Le cas échéant, le/la soussigné(e) doit remplir les formalités d'admission à l'assemblée.
 - iii. Un actionnaire qui a voté au moyen de ce formulaire de vote ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée pour le nombre de votes ainsi exprimés.
 - iv. Seuls les votes des détenteurs d'actions nominatives sont pris en compte. Les votes des personnes qui n'ont pas procédé avant le 18 mai 2023 à la mise au nominatif de leurs actions anciennement dématérialisées ne sont pas pris en compte.
- _____

Fait à (*lieu*) _____, le (*date*) _____,

Nom et prénom : _____

Fonction² : _____

² Si la signature se fait au nom et pour le compte d'une personne morale, veuillez préciser les prénom, nom et la fonction du ou des signataire(s) et fournir les documents attestant de leurs pouvoirs de représentation. A défaut, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer des pleins pouvoirs pour signer ce formulaire au nom et pour le compte du ou de la soussigné(e) à la Société.